

Cadre général

Direction// service ou pôle d'affectation : Nautisme En Finistère

Référence au programme, schéma, mission existant :

Description de l'action actuelle :

Axe(s) stratégique(s) de référence : axe n°12

Objectif(s) de référence :

Description du projet

Objectifs :

- Les centres nautiques sont et deviennent de plus en plus des lieux privilégiés d'éducation à la connaissance et à la protection de l'environnement maritime.
- Ces contenus environnementaux sont aujourd'hui intégrés dans les programmes d'enseignement des sports nautiques et leurs connaissances sont indispensables pour obtenir les différents niveaux de certification.
- Dans ce cadre, il est indispensable que les centres nautiques soient aussi dans leurs fonctionnements au quotidien des lieux exemplaires de mise en application du précepte du Développement Durable.

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible* : l'ensemble du personnel permanent et saisonnier des centres nautiques du Finistère

2. *Présentation du contenu du projet* :

Concevoir et éditer un guide de recommandations sur le respect de l'environnement et des préceptes du Développement Durable dans le fonctionnement quotidien d'un centre nautique. Ce guide donnerait un certain nombre de recommandations et de conseils sur entre autres :

- a. l'utilisation de produits bio dans l'entretien et le nettoyage de bateaux et d'infrastructures
- b. la non-utilisation de produits dangereux dans l'entretien des bateaux polyester
- c. l'utilisation de l'eau
- d. le tri des déchets
- e. etc...

3. *Moyens et coûts* :

Moyen : pour concevoir ce guide, nous proposons de nous appuyer sur des spécialistes des problématiques environnementales et de commencer par la réalisation d'un audit sur 3 ou 4 centres nautiques permettant de déterminer les différents messages et information à intégrer dans ce guide tenant compte des spécificités de fonctionnement d'un centre nautique.

Coût : ce guide serait à éditer à environ un millier d'exemplaires et distribuer à l'ensemble des personnels saisonnier et permanents des centres nautiques. Le coût : un guide d'une vingtaine de pages peut être estimé à 8 000 euros

Modifications proposées par rapport à l'existant :

il n'existe pas de guide de ce type en France

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

contractualiser une mission d'audit avec des spécialistes de l'environnement et du Développement Durable

Indicateurs de suivis :

la qualité des prestations des centres nautiques est régulièrement contrôlée au travers d'une grille d'audit découlant d'un accord AFNOR. Nous proposons d'intégrer dans cette grille un certain nombre d'items correspondant à la mise en application des recommandations du guide. Le non-respect de ces recommandations pourrait entraîner la suppression des subventions du Conseil Général.

Délais : objectif, éditer ce guide pour la saison 2006

Acteurs

Elu référent : Dominique Trétout

Chef de projet/Référent : Jean Kerhoas

Partenaires internes : DDEI et DAREEN

Partenaires externes : A trouver